



# Conseil de Quartier Jean Jaurès Châteaudun

Lundi 10 octobre 2016  
20h





## Ordre du jour du Conseil de quartier

- Travaux de modernisation de l'éclairage public
- Projet de sensibilisation aux économies d'énergie
- École numérique
- Budget participatif : réalisations projets 2015 et présentation campagne 2016
- Retour sur les questions
- Informations Sécurité Publique
- Parole aux habitants





# Présentation des travaux de modernisation de l'éclairage public

Par

**Jean-Marie HERZOG**

Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme et des Travaux



La réduction de la consommation énergétique de la Ville de Belfort est l'un des enjeux de notre mandat.

**Les moyens :**

Remplacement entre octobre 2016 et mai 2017 de 2 000 points lumineux soit 40% du parc.

**Le coût : 2 200 000 euros TTC**

**Les économies réalisées chaque année : 300 000 euros TTC**  
(Consommation + contrat de maintenance)



# **Vision générale des interventions dans votre quartier**

## Quartier Jean Jaurès

- Remplacement de 153 luminaires vétustes par des luminaires LEDs
- Installation de 9 contrôleurs et rénovation d'armoires de contrôles
- Economies d'énergie générées pour le quartier :  
**56 897kWh** soit environ **7 800€**
- Travaux Automne 2017

- Les principales rues traitées :

Avenue d'Alsace

Rue de la Croix du Tilleul et ses  
perpendiculaires

Rues de Bordeaux, Toulouse et Berger

Rue du 14 Juillet

Rue Pasteur

# Exemples de remplacement de lanternes

## Exemple de remplacement de lanternes en chaussée courante sur mât béton



Avant



Après

# Exemple de remplacement de lanternes en chaussée courante sur mât alu



Avant



Après

# Exemple de remplacement de lanternes au niveau des allées piétonnes



Avant



Après



# Présentation du projet de sensibilisation aux économies d'énergie

Par

**Jean-Marie HERZOG**

**Adjoint au Maire Chargé de l'Urbanisme et des Travaux**



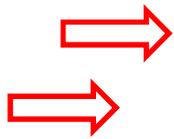
# La Ville de Belfort a engagé mi-2015 un projet d'économies d'énergie sur ses bâtiments publics les plus énergivores et confié un marché de performance à un groupement d'entreprises

- Objet du marché: conduites, maintenance, modernisation des installations de génie climatique.
- Durée de 9 ans
- Nombre de bâtiments : 30
- Montant des travaux : 931 723 € TTC sur 4 ans



- Objectifs : - 20% de consommations d'énergie et d'émissions de CO<sub>2</sub>. Une réduction des dépenses de -100k€ TTC/an à l'issue des travaux
- Des ateliers de sensibilisation du public aux éco-gestes sont prévus cet automne:
  - bibliothèque des 4 As
  - marchés des Vosges et Fréry
  - Écoles élémentaires Victor Hugo et Hubert Metzger

# Manifestation organisée par la Ville de Belfort



au marché Fréry, le samedi 8 octobre 2016 de 10h à 12h

au marché des Vosges, le dimanche 9 octobre 2016 de 10h à 12h



**Un atelier consommations électriques :**  
utiliser un vélo pour mesurer l'énergie  
nécessaire au fonctionnement des appareils



**Un atelier eau :** mesurer le  
débit d'un robinet avec et  
sans mousseur économe.  
Calculer les économies en  
 $m^3$  et en €



**Un atelier éclairage :** comparer 3 types de lampes. Aide pour lire les emballages et bien choisir une ampoule

**DISCUTER ET ECHANGER SUR LES ECO-GESTES AVEC LES  
REPRESENTANTS DE L'ESPACE INFO ENERGIE**



## Présentation du Comité des Fêtes

Par

**Patrick FORESTIER**

Président



## Son historique

- 1er février 1930** : création d'un **Comité Extra-municipal des Fêtes (CEMF)**
- Après-guerre** : instauration d'une **Commission Municipale des Fêtes (CMF)** gérée en interne par la mairie
- Octobre 1961** : retour au **CEMF**
- 1985** : Décision par la Municipalité de la création du **service Fêtes et Cérémonies**
- 7 décembre 2015** : création du **Comité des Fêtes de la ville de Belfort**

## Sa composition

- Un Conseil d'Administration composé de 20 membres :  
Bureau, membres de droit, membres cooptés, membres élus
- Une cinquantaine de membres bénévoles



## Ses moyens

- Locaux administratifs : 4, rue des Nouvelles
- Locaux techniques : TECH'NOM 5



# Comment nous rejoindre

En contactant :



-son Président Patrick FORESTIER : **Port. 06 84 98 08 56**

-le Comité des Fêtes : **Tél. 03 84 54 98 08**

-par mail : **[comitedesfetesdebelfort@gmail.com](mailto:comitedesfetesdebelfort@gmail.com)**





# Présentation de l'École Numérique

Par

**Damien MESLOT**

Député-Maire



# **Ecole Numérique**

L'école numérique c'est quoi ?



# Les objectifs de l'école numérique

- ✓ Rendre les élèves **plus autonomes, plus responsables et investis** dans leur travail quotidien;
- ✓ Développer des méthodes d'apprentissages innovantes pour favoriser la réussite scolaire et développer l'autonomie ;
- ✓ Former des citoyens responsables et autonomes à l'ère numérique et leur permettre de bénéficier de toutes les opportunités offertes par le numérique
- ✓ Préparer les élèves aux emplois digitaux de demain.

# L'école numérique, c'est quoi?

- ✓ Un espace de travail et de gestion partagé ;
- ✓ 18 heures de formation pour chaque enseignant assurée par CANOPE et l'Education Nationale ;
- ✓ Du matériel :
  - 1 vidéoprojecteur interactif et tactile par classe ;
  - 1 PC portable pour la gestion des tablettes et du vidéoprojecteur par classe ;
  - 1 tableau blanc triptyque classique ;
  - 1 système de sonorisation autonome par classe ;
  - 1 visualiseur permettant de projeter n'importe quel document physique ;
  - 2 valises de 15 tablettes chacune avec une borne wifi pour un maximum de 4 classes.



Vidéoprojecteur interactif et tactile  
Tableau blanc triptyque classique  
Système de sonorisation autonome



PC portable pour la gestion des matériels  
Visualiseur pour projection



Tablettes et bornes WiFi

## Un projet d'envergure à l'échelle de l'agglomération en 3 phases

Pour Belfort :

15 écoles; 120 classes ; 34 classes mobiles ; 1020 tablettes  
1 803 élèves concernés / 2 437 en 2016

Avril 2016	Eté 2016	Eté 2017
LOUIS PERGAUD	DE CHATEAUDUN	VICTOR HUGO
JEAN JAURES	R. AUBERT	RENE RUCKLIN
LOUIS ARAGON	JEAN MOULIN	LES BARRES
SAINT-EXUPERY	EMILE GEHANT	
JULES HEIDET	VICTOR SCHOELCHER	
	HUBERT METZGER	
	PIERRE DREYFUS SCHMIDT	

Investissement de 2,5 millions d'euros sur Belfort





**Budget Participatif :**  
**Réalisations projets 2015**  
**Présentation campagne 2016**

Par

**Delphine MENTRÉ**

**Adjointe au Maire Chargée des Consultations Citoyennes**



## BUDGET PARTICIPATIF



1. Bilan des projets de l'édition 2015
2. Bilan de la campagne d'appel à idées 2016
3. Présentation des projets retenus pour le vote de l'édition 2016





# 1- Les projets 2015





Barres et Mont – Piste cyclable avenue du Maréchal Juin



Miotte Forges – Liaison cyclable entre le quartier des Vosges et l'Etang des Forges



Miotte Forges – Installation d'une fontaine d'eau potable aux abords de l'Etang



Les projets réalisés





Résidences Bellevue – **Création  
d'une aire de jeux au Fort Hatry**



*Rue de Bruxelles aux Résidences*

Barres et Mont, Résidences Bellevue –  
**Installation de deux boîtes à livres**

**Les projets réalisés**





Visuel d'un parc de musculation de rue

Miotte Forges – **Création  
d'un parc de musculation  
de rue**



Exemple de point de compostage collectif

Tous quartiers –  
**Installation de  
composteurs collectifs  
urbains**

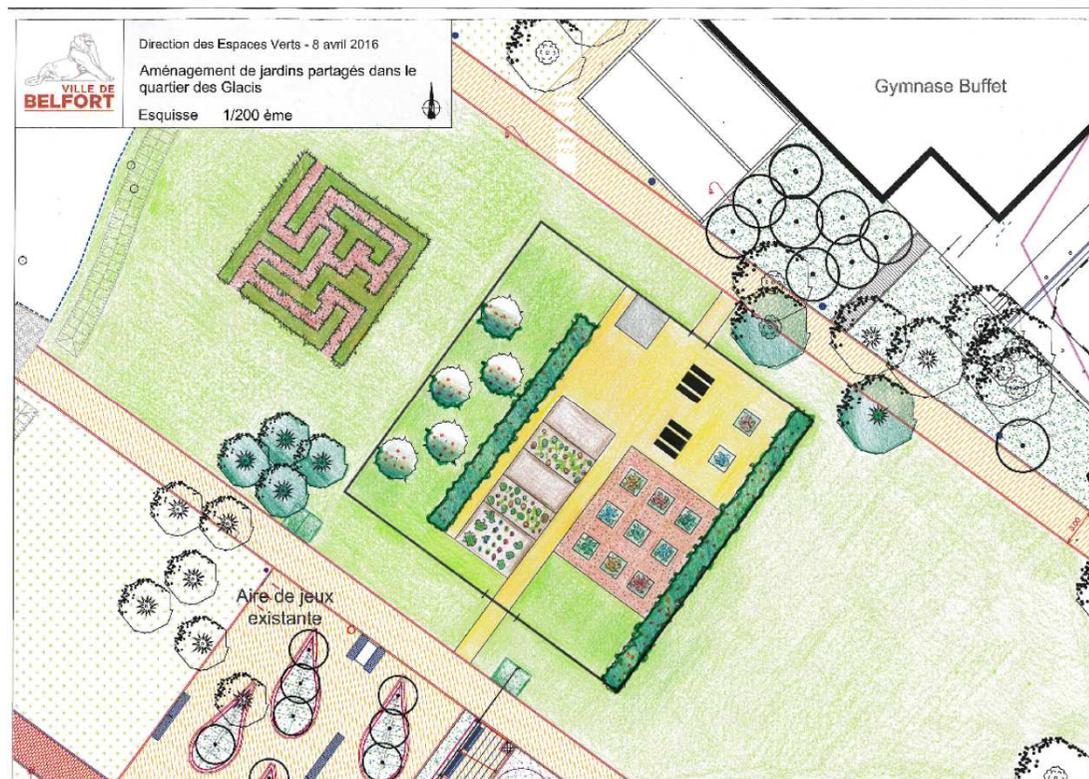


Belfort Nord (rue Einstein) –  
**Création d'un espace de  
jardin collectif en libre accès**



**Les projets en cours de réalisation**





Glacis du Château – « Nature et Cité » : Création d'un espace de jardins pédagogiques au cœur du quartier: jardins, labyrinthe végétal



## 2- Bilan de la campagne d'appel à idées 2016





## Retour sur la campagne d'appel à idées

Campagne de dépôt des idées du **23 mai au 24 juillet 2016**

Le dépôt de projet était possible :

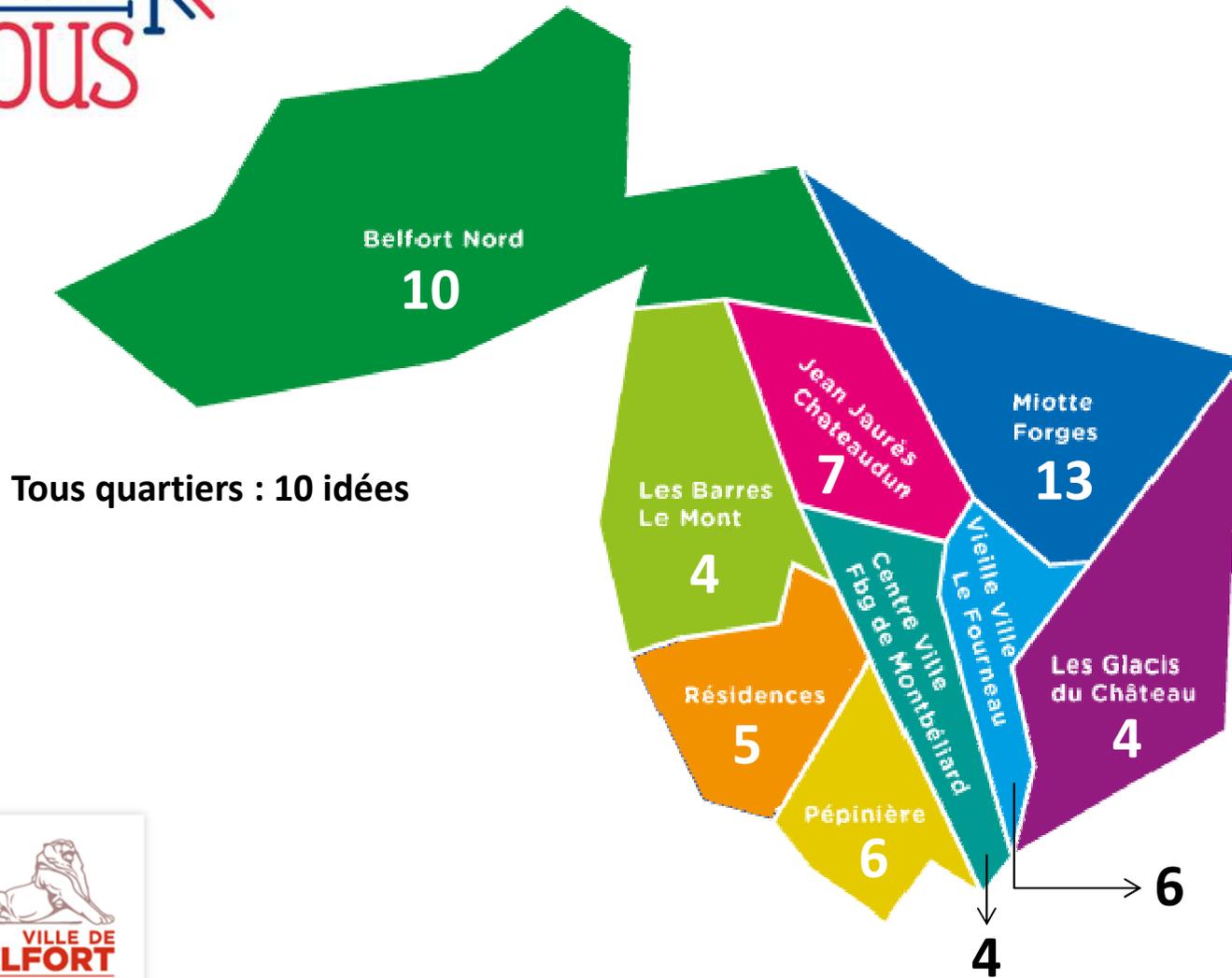
- ✓ Via le site internet dédié [www.belfortetvous.fr](http://www.belfortetvous.fr)
- ✓ Dans une urne à l'accueil de l'Hôtel de Ville
- ✓ Directement en Conseil de quartier



→ Au final, **74 idées déposées** majoritairement via le site internet (63%)



## Répartition par quartier des idées déposées



## Motifs de la non-éligibilité des projets

Ne relevant pas d'investissements (lien social, animation...)	<b>19</b>
Hors compétences municipales	<b>6</b>
Concernant la maintenance / entretien courant (basculé en traitement conseil de quartier)	<b>15</b>
Non réalisables après étude de faisabilité des services (trop cher, gestion trop complexe, existence d'un équipement similaire à proximité immédiate...)	<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>



→ Au final, sur les 74 idées déposées, ce sont **14 projets qui sont soumis au vote!**





## 3- Présentation des projets retenus Pour le vote de l'édition 2016



## a. Equipements de loisirs et sportifs - 7 projets

Vieille-Ville et Miotte-Forges – Installer des tables d'orientation - 5 000€

Belfort Nord- Créer une 3ème piste d'enduro VTT au Salbert- 40 000€

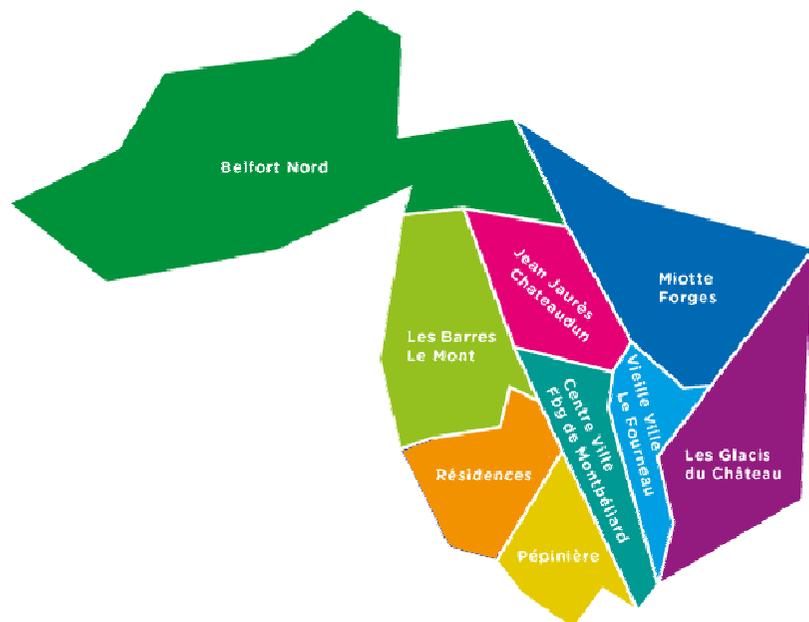
Résidences - Créer un espace convivial au Fort Hatry- 15 000 €

Miotte-Forges – Installer un barbecue en libre-service à l'Etang des Forges – 5 000 €

Jean Jaurès – Rénover le terrain de basket-ball à l'arrière du collège Châteaudun- 40 000€

Belfort Nord – Agrandir l'aire de pique-nique au Salbert – 15 000 €

Miotte Forges – Créer un espace de jeux au Parc à Ballons - 6 000€

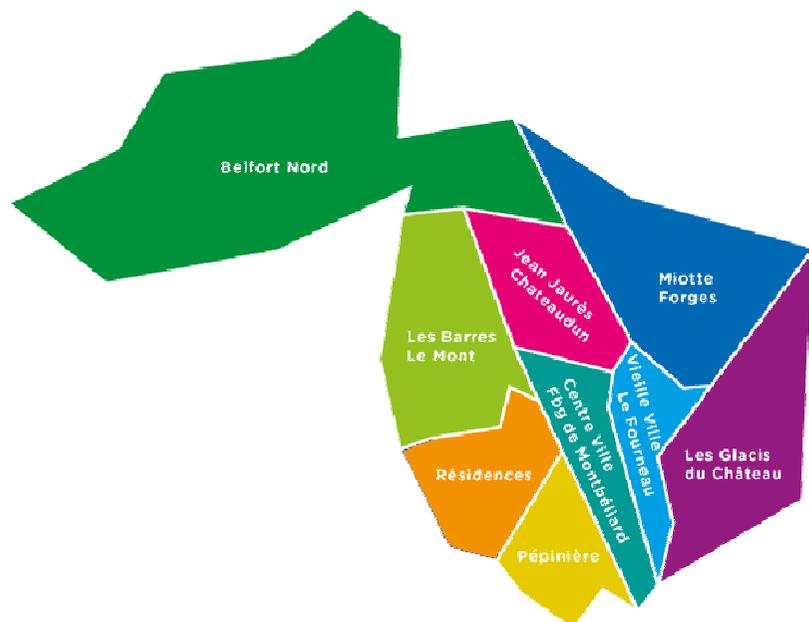


## b. Espaces verts - 3 projets

Centre-Ville – Fleurir la place Janine Bazin –  
20 000€

La Pépinière – Rénover la place Poincaré et  
créer de nouveaux espaces verts – 65 000€

Glacis du Château – Créer un espace de  
fleurissement participatif rue Fabre  
d'Eglantine - 8 000€



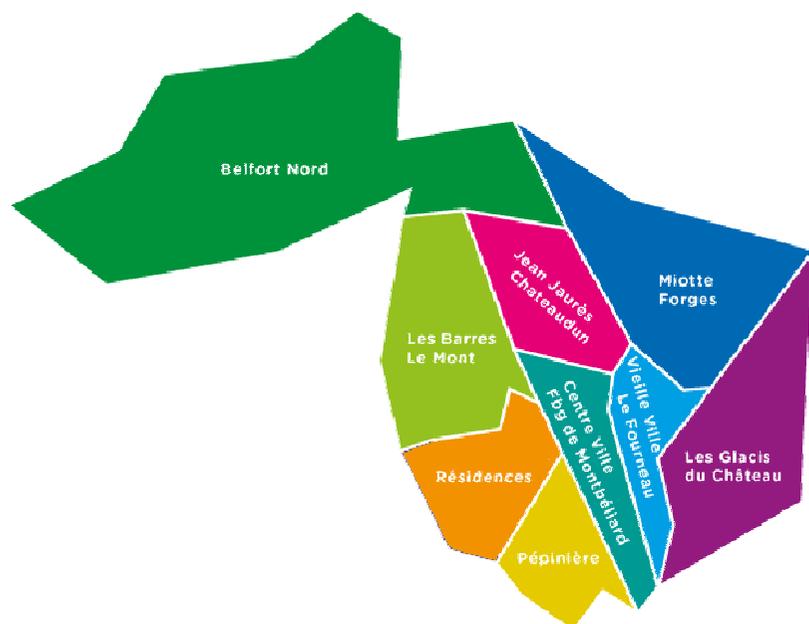
## c. Aménagements urbains - 4 projets

La Pépinière – Réaménager la place des Ecoles  
– 8 000 €

Centre-ville – Créer un abri à vélos – 10 000 €

Miotte-Forges – Sécuriser l'aire de jeux du  
parc François Mitterrand – 21 000 €

Vieille-ville – Mettre en valeur la placette rue  
Bartholdi – 6 000 €





## 4- Rappel des prochaines échéances





## Campagne de vote du **30 septembre au 31 octobre 2016**

- ✓ Le vote, parmi les **14 projets finalistes**, sera possible **via le site internet** dédié [www.belfortetvous.fr](http://www.belfortetvous.fr) et dans **une urne à l'accueil de l'Hôtel de Ville** et lors de chaque **Conseil de quartier**.
- ✓ **Règlement du vote : 1 habitant = 1 vote pour 1 projet**
- ✓ Validation des projets lauréats en **Conseil Municipal du 15 décembre 2016**
- ✓ **Réalisation des projets en 2017**



Conseils  
de Quartier  
**BELFORT** <<  
& VOUS

Conseils  
de Quartier  
**BELFORT** <<  
& VOUS

BUDGET PARTICIPATIF  
Édition 2016

DANS MA VILLE

# JE VOTE *pour un projet*



Du 30 septembre  
au 31 octobre

je choisis la meilleure  
idée à réaliser  
pour ma ville  
[belfortetvous.fr](http://belfortetvous.fr)





## Présentation du suivi des questions

Par

**Rachel HORLACHER**

Présidente du Conseil de quartier





# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

# Développement Durable



## Point sur les demandes

### Conseil de quartier 13/06/2016

- Rues de l'Égalité, de la Croix du Tilleul (cimetière de Brasse) et Houbre : présence de nombreuses déjections canines

Présence de plusieurs distributeurs autour du cimetière de Brasse : rues Champion, du Magasin, de la Croix du Tilleul.

- Demande d'installation de caniprores rues de Châteaudun et Buisson

Un distributeur est déjà implanté à l'angle des rues Voltaire et de Strasbourg, en face de l'église Saint Joseph.



→ Ne pas ramasser est passible d'une contravention de 35€

## Point sur les demandes Conseil de quartier 13/06/2016

- **Rues de la Croix du Tilleul et du Magasin : présence de poubelles laissées sur le trottoir**

Une sensibilisation est actuellement en cours avec :

- rencontre en porte à porte par les ambassadeurs du tri,
- avis de passage en cas d'absence,
- verbalisation par la Police Municipale si après 2 relances les habitants ne jouent pas le jeu,
- cout de l'amende : 11 euros.



Monsieur Daniel MOULON





# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

# Maintenance





# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

- **Rue de la Marseillaise : dégradation de la chaussée et des trottoirs**

La rénovation de la rue de la Marseillaise n'étant pas inscrite dans le programmation pluriannuelle des travaux, les services resteront vigilants et interviendront dès signalement sur les secteurs qui pourraient connaître des dégradations plus marquées

**Allo Voirie 0 800 202 505**



## Point sur les demandes

### Conseil de quartier 13/06/2016

- **13 rue Papillon : plaques d'égouts et grilles enfoncées suite au passage d'un camion sur le trottoir**

Les réparations ont été effectuées en septembre par le Centre Technique Municipal.

M. Hubert CHENDEROWSKY



## Point sur les demandes

### Conseil de quartier 13/06/2016

- **Les numéros matérialisant les emplacements lors du vide-grenier d'avril sont toujours visibles**

La peinture des anciens numéros s'est estompée.

Il a été décidé d'utiliser une peinture temporaire lors des prochains vide-greniers

M. Alain FRANCOIS



# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

- **Rue de Colmar : formation de nids de poule**

Le Centre Technique Municipal est intervenu en septembre pour combler les trous

M. Maurice FERRIOT





# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

### Déplacements - Stationnement



# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

- Rue du Magasin : résultat du comptage de circulation effectué du samedi 28 octobre au jeudi 3 novembre 2015

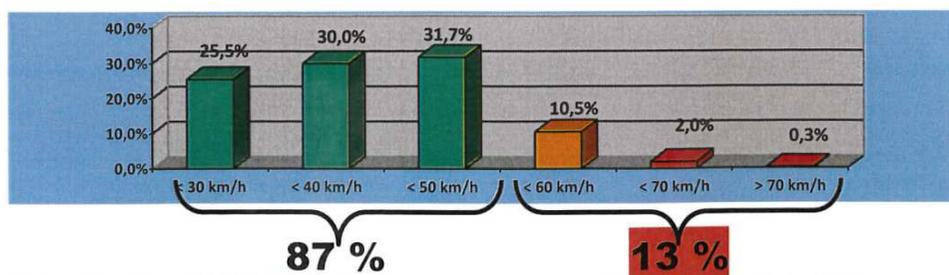
	Sens 1 (vers Valdoie)		Sens 2 (vers Centre-Ville)	
Type	Trafic moyen/j	Vitesse Moyenne	Trafic moyen/jr	Vitesse Moyenne
VL	2 624	36 km/h	3 206	45 km/h
PL	161	43 km/h	0	0



# Point sur les demandes

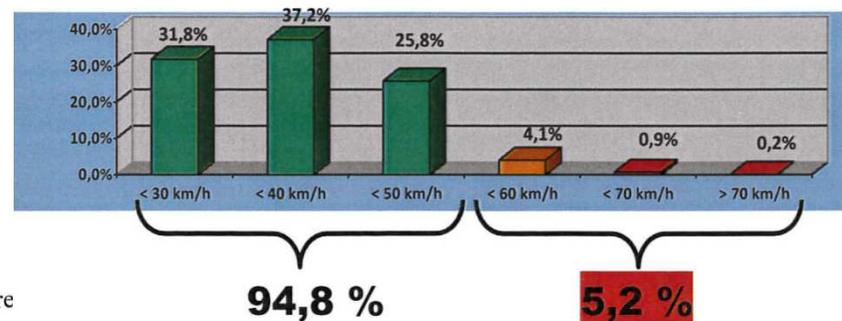
## Conseil de quartier 13/06/2016

Pourcentages de véhicules en fonction des vitesses dans le « sens 1 »



Service Déplacements – décembre

Pourcentages de véhicules en fonction des vitesses dans le « sens 2 »



**Vers Valdoie** : 13% des véhicules roulent à + de 50 km/h dont 10% entre 50 et 60 km/h

**Vers Centre ville** : 5,2 % des véhicules circulent à + de 50km/h dont 4,1% entre 50 et 60 km/h



M. Maurice MILLET



## Point sur les demandes

### Conseil de quartier 13/06/2016

- **Piste cyclable : la portion qui traverse le square du Souvenir ne peut pas être utilisée pendant les heures de fermeture**

La question des itinéraires cyclables de ce secteur sera étudiée dans le cadre du projet de « la promenade des Berges de la Savoureuse ».

Madame Michèle GREIF



# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

- **Rue du 14 juillet : demande de mise en sens unique**

L'étroitesse de la rue et le stationnement en quinconce sont un gage de modération des vitesses, comme l'a constaté de visu la commission de sécurité et circulation.

Elle maintient donc la réponse donnée lors de la réunion en date du 18 septembre 2014 : le maintien du double sens actuel.

M. Daniel FILLION

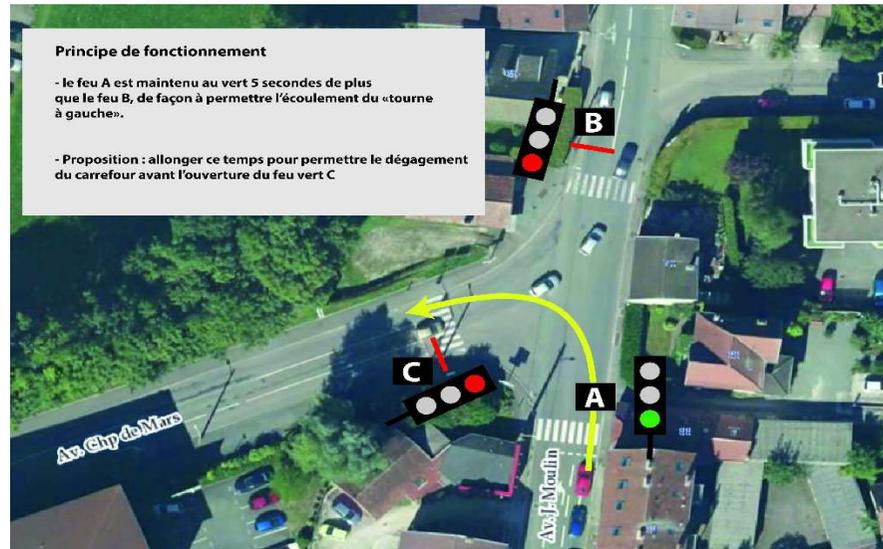


# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

- **Fonctionnement des feux tricolores de l'avenue du Champs de Mars**

Après vérification, les temps de sécurité sont conformes .



Monsieur Jean-Claude GROS



## Point sur les demandes Conseil de quartier 13/06/2016

- **Mise en sens unique de la rue du Berger : résultats de la consultation**

Nombre de réponses	37
Favorables à la modification	33
Retour à l'ancienne configuration	3
Sans avis	1



# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

### Autres Demandes



## Point sur les demandes

### Conseil de quartier 13/06/2016

- **Place des Vosges : demande d'enlèvement des œuvres d'art**

Une étude de déplacement de ces œuvres est en cours, mais le projet n'est pas simple. En effet, il convient de recueillir l'autorisation préalable de l'artiste, tant pour la dépose que pour le nouveau lieu d'installation.

M. Michel GUILLON



# Point sur les demandes

## Conseil de quartier 13/06/2016

- **Instauration d'une amende lorsque les poubelles sont laissées sur les trottoirs**

Il existe deux cas de figures :

-soit l'absence de local et la configuration du bâtiment ne permettent pas la manipulation du bac brun,

-soit le remisage du bac peut être effectué sur le domaine privé et à ce moment là, la Police Municipale peut effectuer des rappels à l'ordre,

-puis au final si l'arrêté n'est pas respecté, une amende de 11 euros peut être délivrée.





## Informations Sécurité Publique

Par

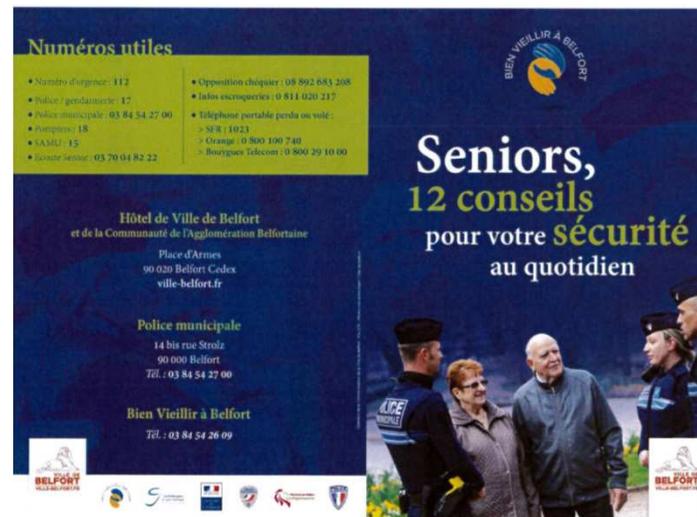
**Damien MESLOT**

Député-Maire



## Actions spécifiques de prévention à destination des seniors

- Diffusion d'une plaquette (à disposition dans la salle)
- Mise en place d'une formation au profit des personnes âgées, des aidants et professionnels



## Protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre

- Sont concernés par exemple :
  - les conflits de voisinage,
  - les incivilités commises par les mineurs,
  - les nuisances sonores,
  - les écarts de langage.
- Le rappel à l'ordre est verbal,
- Une convocation à un entretien officiel est envoyée par un courrier officiel (les mineurs seront accompagnés de leurs parents)
- Chaque rappel à l'ordre fera l'objet d'une fiche de synthèse réalisée par la Ville de Belfort et transmise au Parquet



## Engins motorisés

- Signature d'une convention entre la Ville de Belfort et le Parquet du TGI de Belfort le 28 juillet 2016
- Objet : Mise à disposition par la Ville d'une zone de stockage pour engins motorisés (cyclomoteurs, motocyclettes quadricycles).





## Mesure de responsabilisation

- Signature d'une convention entre l'Education Nationale et la Ville de Belfort le 12 septembre 2016

- Objet : mise en œuvre de mesures de responsabilisation.

Il s'agit d'une mesure de sanction éducative prononcée à l'égard d'un élève par son responsable d'établissement scolaire.

Les mesures de responsabilisation se dérouleront dans des lieux d'accueil définis par la convention en accord entre le Principal du Collège et le Maire de la Ville de Belfort et fera l'objet d'une signature de convention.





## Parc de la Douce

### Signature d'une convention avec la Ville de Bavilliers

-Date : 25 mars 2016

-Objet : Préciser les modalités de partenariat entre les communes de Bavilliers, Belfort et la Communauté de l'Agglomération Belfortaine quant à l'exploitation de la vidéo protection sur le Parc de la Douce



## Quelques chiffres

- 26 policiers municipaux en septembre 2016
- 1<sup>er</sup> juillet 2016 : Création d'une brigade motorisée
- Acquisition d'un second cinémomètre
- Armement des policiers titulaires avec des armes type révolver
- Sécurisation des commerces : création d'un fonds de soutien aux commerçants (50% du coût des installations : sas, vidéo protection, jusqu'à hauteur de 1 000 euros)
- 4 nouvelles caméras mobiles



N° Vert  
0800  
202 505

# Allo voirie

et sur [www.ville-belfort.fr](http://www.ville-belfort.fr)



**Police Municipale : 03 84 54 27 00**





**MERCI DE VOTRE ATTENTION**

